



Déclaration CGT Educ'action au CSE du 6 octobre 2021

Ce CSE se tient au lendemain d'une journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel de plusieurs organisations syndicales pour revendiquer une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail dans tous les domaines.

La crise sanitaire que nous traversons, a montré en grand l'impact néfaste de la précarisation du travail. Il est insupportable que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié-es, des jeunes, des retraité-es et des privé-es d'emploi. Partout en France, les manifestations ont démontré la nécessité d'une augmentation des salaires, de l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage, d'un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous et l'égalité professionnelle femmes/hommes, de l'arrêt des licenciements et d'un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la précarité des jeunes en formation, le besoin d'une réforme ambitieuse des Bourses, la fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la Fonction publique et le renforcement de leurs moyens et enfin du rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail.

Ces détériorations continues des conditions de travail, d'emploi, de formation se retrouvent dans l'Éducation nationale comme partout ailleurs.

La proposition de loi Rilhac en est une inacceptable illustration. Cette tendance à la mise en place de hiérarchies intermédiaires qui n'ont pour seule vocation que de casser les collectifs de travail est inacceptable à l'heure même où des études récentes attestent que les collectifs fonctionnent correctement mais que font défaut de nombreux personnels faute d'un recrutement suffisant et que manquent les moyens attribués à l'École.

Il suffit que l'Éducation soit dépecée et livrée au secteur marchand tout comme le sont petit à petit la Culture ou le Sport. Un virage à 180 degrés s'impose dans la politique de notre gouvernement.

Les textes qui sont soumis à notre examen le confirment. Il n'est plus acceptable que l'argent public bénéficie des plus en plus souvent à des officines privées, les écoles techniques comme les appellent le ministère alors que les établissements publics voient leurs moyens réduits d'année en année. Il n'est pas entendable que l'accès à la culture pour la jeunesse de ce pays passe par une application sur un smartphone et se réduise à un périmètre géographique proche de son domicile. Il est urgent de redonner à l'École, toutes les heures d'enseignement volées depuis des années pour lui permettre de remplir correctement ses missions. Tout comme l'Éducation, la culture doit être une priorité et plus précisément à l'École. Car les dogmes ultralibéraux qui président au choix de nos gouvernants, l'ensemble des contre-réformes mises en place depuis des années rendent les politiques éducatives culturelles et même sportives pour les jeunes de plus en plus illisibles pour nos concitoyen·nes, très souvent inaccessibles, parfois discriminantes et au final impuissantes à agir contre les fractures sociales et culturelles, et pour l'émancipation et la transformation sociale. Or au-delà du rôle de transmission des savoirs, ce sont bien ces rôles-là que nous voulons remplir lorsque nous exerçons les métiers pour lesquels nous nous sommes engagé·es.

Encore une fois, nous le rappelons, il y a urgence à entendre toutes les voix qui s'élèvent pour un changement de politique. Il est urgent de tout remettre à plat pour stopper d'une part toutes les situations de souffrance au travail, de mal-être dans la société et de redonner à notre société sa dignité et sa cohésion.

Enfin et pour terminer, nous rappelons au ministère l'engagement pris en juin 2019 par M. le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire de mettre en place un groupe de travail avec l'ensemble des organisations syndicales sur toutes les questions autour de l'apprentissage et de la loi « LCAP ». Deux ans plus tard alors que le ministère du travail fait un bilan de cette loi, que le gouvernement s'apprête à relancer un accord national interprofessionnel en vue de la faire évoluer, à l'Éducation nationale nous sommes toujours dans l'attente alors que les dispositifs issus de cette loi se mettent en place sans aucun cadrage et sans aucune explication concernant les modalités de mise en œuvre pourtant indispensable aux collègues concerné·es.